

Conditions Générales de Ventes en boutique

Applicables à compter du 6 novembre 2020



IDENTITE DU VENDEUR

1. IDENTITE DU VENDEUR La Boutique Bimp est un établissement d'OLYS SAS, au capital social de 954 352 euros, dont le siège social est situé 2 rue des Érables 69760 LIMONEST immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro B 320 387 483

est situe 2 rue des Erables 69/60 LIMONES I immatriculee au RCS de Lyon sous le numero B 320 387 483 (TVA Fr 34 320387483). OLYS est immatriculée au Registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance tenu par l'ORIAS (consultable sur www.orias.fr), dans la catégorie Mandataire d'intermédiaire d'assurance (MIA) sous le numéro 14006187. OLYS n'intervient pas en qualité de prêteur mais en tant qu'intermédiaire permettant l'opération de crédit entre le client et l'établissement de crédit.

 APPLICATION DES CONDITIONS
 Les présentes Conditions Générales sont applicables à toutes les ventes et prestations de services conclues Les presentes Continions Generales son applications à cubies les ventes et prestantions de services conclues au sein de la Boutique avec les consommateurs. La Boutique n'ayant pas vocation à vendre les produits à des professionnels, mais uniquement à des consommateurs pour leurs besoins personnels se réserve le droit de refuser les achats immédiats / commandes d'un même Produit en quantités importantes. Les Conditions Générales pouvant faire l'objet de modifications utilérieures, la version applicable à votre achat est celle en vigueur à la date de l'achat immédiat ou de la passation de la commande.

PRODUITS

Les caractéristiques essentielles du produit sont indiquées dans les fiches produits, lesquelles peuvent être réactualisées. La durée de disponibilité sur le marché des pièces détachées indispensables à l'utilisation du bien est communiquée lorsque nous en sommes informés par le fabricant.

Pour l'accomplissement des diligences et prestations, la Boutique s'engage à donner ses meilleurs soins conformément aux règles de l'art. La présente obligation, n'est de convention expresse, que pure obligation de moyens. Le matériel et/ou les données confiées par le Client étant déjà dans un état endommagé, le client de moyens. Le matériel et/ou les données confiées par le Client étant déjà dans un état endommagé, le client est informé que l'exécution des prestations convenues par la Boutique, peuvent avoir pour conséquence la destruction du matériel et/ou les données ou un endommagement supplémentaire de ceux-ci. La responsabilité de la Boutique ne pourra être recherchée dans ces cas. Nos interventions peuvent nécessiter de reformater les médias et de charger des logiciels de diagnostic. Ces opérations sont susceptibles d'écraser les données présentes ; La responsabilité de la Boutique est exclue en cas de perte ou d'écrasement. Les sauvegardes des données et leur vérification sont à la charge exclusive de Client. Le Client est tenu de se prémunir contre la perte de données ; il lui appartient d'effectuer des sauvegardes régulières et exhaustives des données. En conséquence, la responsabilité la Boutique ne saurait être engagée en cas de pertes partielles ou totales des données du Client consécutif ou non à une intervention engagee en cas de pertes partielles ou touses des domines du client consecution on non a une intervention de la Boutique. La réinstallation éventuelle de logiciels se fera à partir des supports fournis par le client (CD, DVD, HDD, licence etc.). Le client s'engage, de bonne foi, à collaborer avec la Boutique, fournir à la Boutique les éléments d'information nécessaires à l'accomplissement de ses prestations, et notalment tous documents techniques utiles, à ne confier à la Boutique que du matériel dont il est propriétaire et conforme aux règles de l'art et répondant à la règlementation en vigueur, à payer le prix des services fournis par la Boutique et à effectuer toutes les diligences et prendre toutes les mesures possibles afin de sauvegarder les données, afin d'éviter les pertes de celles-ci à l'occasion de l'intervention de la Boutique.

COMMANDES

Toute commande anormale ou de mauvaise foi, toute fraude ou tentative de fraude, tout incident de paiement loute commande anormale ou de mauvaise foi, toute fraude ou tentative de fraude, tout incident de paiement non régularisé, pourra entrainer la suppression et/ou désactivation du compte client concerné et/ou le refus de la commande. Dans le cas où le produit ne serait pas en stock à la boutique, nous vous proposons de le commander. Les commandes ne sont définitives qu'après versement d'un acompte qui sera conservé par la Boutique en cas d'annulation de la commande par le client. Le solde devra être payé lors du retrait des marchandises commandées. La commande est considérée comme annulée, et l'acompte sera conservé, à défaut de retrait des produits dans un délai de 60 jours suivant l'avis de mise à disposition. En cas d'indisponibilité du bien commandé, vous en serez informé et nous vous proposerons de vous fournir un bien d'une qualité et d'un prix équivalent, un avoir ou un remboursement. Les produits vendus en Boutique ne bénéficient pas du droit derétractation.

Denencient pas du droit derenavaleur.

6. PRIX & PALEMENT

Les prix des produits sont affichés sur le site de la Boutique et sont indiqués en euros toutes taxes comprises.

Le prix des prestations est fonction de la nature des prestations; les commandes de prestations feront l'objet d'un devis préalablement accepté par le Client. Tout réglement versé à la Boutique ne saurait être considéré comme des arrhes. Les moyens de paiement acceptés sont indiqués en caisse.

RETRAIT DES PRODUITS

Le transfert des risques s'opère au moment du retrait en Boutique par le client. Pour les produits faisant l'obiet Le traissett des fisques s'oper de un minimit du retail en bounque par le chent. Pour les produits inasmir rouger d'un retrait immédiat, il vous appartient de procéder à un contrôle approfondi vous permettant de vérifier s'il n'existe pas de vices apparents, mais également la conformité des pièces à votre commande.

RECEPTION DES SERVICES

A défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le client lors de la réception des prestations, celles-ci seront réputées conformes à la commande. Toute réserve ou réclamation doit être émise par écrit, avec tous les justificatifs y afférents, auprès de la Boutique qui rectifiera dans les plus brefs délais et à ses frais, les prestations fournies

frais, les prestations fournies.

9. CONTACT ET SERVICE APRES VENTE

Les étiquettes collées sur toutes les pièces sont indispensables pour la garantie. Les emballages doivent être conservés en parfait état. Lors du retour de marchandise en Boutique, l'acheteur doit fournir : - ses coordonnées précises, - son ticket de caisse ou sa facture, - une description détaillée de la panne constatée. Le retour des marchandises s'effectue directement en Boutique. Les marchandises réparées ou remplacées devront être retirées par le client dans le délai d'un mois suivant l'avis l'informant que celles-ci sont à sa disposition en boutique. La Boutique ne pourra être tenue responsable de l'usure normale du bours suivant l'avis de mois de l'user normale du bours suivant l'avis de mois de l'user sont défaut de retrait par le client. A défaut de retrait du produit dans un délai de 90 jours suivant l'avis de mise à disposition le produit sera considéré comme étant la rocriété éta la Boutique Jaquelle pourse. mise à disposition, le produit sera considéré comme étant la propriété de la Boutique, laquelle pourra en disposer selon son souhait.

10. GARANTIE

Garantie commerciale constructeur

10.1. Garantie commerciale constructeur
OLYS pourra à sa discrétion renvoyer le Client directement vers le constructeur, si OLYS estime notamment que cette garantie n'est pas de son ressort et que de ce fait elle ne peut être tenue pour responsable d'une quelconque défaillance du constructeur dans le cadre de sa garantie. La durée de garantie est notifiée dans le document du constructeur accompagnant le matériel. La garantie porte sur les pièces jugées défectueuses par OLYS sous réserve que les défauts constatés ne soient pas dus à une mauvaise utilisation ou manipulation du client. La garantie cesse dès lors que le client fait appel à un réparateur non agrée par OLYS. Tout retour de produit doit préalablement être validé par OLYS. Le retour doit se faire dans l'emballage

d'origine.

10.2. Garantie commerciale

Les produits sont garantis selon les durées propres à chaque constructeur. Les produits d'occasion bénéficient de d'une garantie commerciale pendant 3 mois. Les batteries, les moniteurs LCD, les écrans de portables sont garantis dans les durées limites de la garantie Constructeur.

- bénéficient de d'une garantie commerciale pendant 3 mois. Les batteries, les moniteurs LCD, les écrans de portables sont garantis dans les durées limites de la garantie Constructeur.

 Exclusions: la Boutique ne garantit pas:

 Les dommages d'origine externe,

 Les dommages consécutifs à une utilisation non conforme des produits,

 Les dommages consécutifs à une utilisation non conforme des produits,

 Les dommages consécutifs à l'intervention d'un réparateur non agréé par la Boutique ou le constructeur. L'en la garantie commerciale de la Boutique est limitée à la réparation, au remplacement ou à un remboursement en valeur des marchandises reconnues défectueuses par la Boutique, en tenant compte de l'usage qui en a été fait et cec au libre choix du vendeur. Le SAV de la Boutique ne peut jouer que dans le cadre de la garantie commerciale de la Boutique ou des garanties légales. Si le matériel ne peut être remplacé par un matériel identique, il sera proposé au client un matériel équivalent ou supérieur, ou un avoir. Sous réserve des dispositions légales impératives, la responsabilité de la Boutique est strictement limitée aux obligations définies aux présentes conditions ou, le cas échéant, aux conditions expresses. La Boutique ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de la perte ou de l'altréation des données ou programmes présents sur les matériels ou supports (disquettes, disquest durs...) qui sont retournés pour une intervention technique, que les produits soient sous garantie ou non.

 La Boutique ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de la perte ou de l'altréation des données ou programmes présents sur les matériels ou supports (disquettes, disquest durs...) qui sont retournés pour une intervention technique, que les produits soient sous garantie ou non.

 La Boutique ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des dommages matériels et immatériels qui interviendraient au cours du dépannage dans le cas où l'acheteur retourmerait des produits qui n'ont pas été fournis par la Boutique. La Bou

- conforme aux spécifications techniques du vendeur ou du fabricant ou, plus généralement une utilisation défectueuse ou maladroite
- Tout ajout de dispositif complémentaire ou accessoire de l'équipement ou utilisation de toutes pièces nécessaires pour l'exploitation de l'équipement non conformes aux spécifications techniques du vendeur

Toute modification ou transformation mécanique, électronique, électrique ou autres apportées à l'équipement ou à ses dispositifs de raccordement par toute tierce personne.

10.3. Garanties légales

La garantie commerciale du constructeur ou la garantie commerciale de la Boutique ne font pas obstacle au bénéfice de la garantie légale des défauts de conformité des biens au contrat et aux défauts de la chose vendue, 0dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du code civil.

Garantie légale de conformité (voir textes de références ci-dessous) : Lorsque vous agissez en garantie

- Bénéficiez d'un délai de 2 ans à compter de la délivrance du bien pour agir (Article L217-7 du Code de la
- Bénéficiez d'un délai de 2 ans a compter de la delivrance du pient pour agri (Adude L2 11-7 du 3000 30 miconsommation)

 Pouvez choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve de certaines conditions de coût prévues par l'article L.217-9 du Code de la consommation

 Étes dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité durant les vingt -quatre mois suivant la délivrance du bien (Article L217-7 du Code de la consommation), et 90 jours pour les biens

o occasion.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale ou de la garantie constructeur éventuellement consentie.

Garantie légale des vices cachés sur les produits vendus: Vous pouvez décider de mettre en œuvre la garantie légale contre les défauts cachés de la chose vendue prévue (article 1641 du Code civil). Dans cette hypothèse, vous pouvez choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente (article 1644

Garantie légale de conformité (Code de la consommation)

Article L217-4 : Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de

l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.
Article L217-5 : Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant : - s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ; - s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment des le publiété ou l'éties de les contrates de la présente les qualités que contrate de la présente les qualités que l'étieté ou l'éties de l'éties dans la publicité ou l'étiquetage ; 2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout

z од эл риевелие леs caracteristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. Article L217-12: L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

au bien. Article L217-16: Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir.

cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour

réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Garantie légale des vices cachés sur les produits vendus (Code civil)

Article 1641: Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rende impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1644: Dans le cas des articles 1641 et 1643, l'acheteur a le choix de rendre la chose et de se faire restituel est vix su de acquise, le cas des articles 1641 et 1643, l'acheteur a le choix de rendre la chose et de se faire restituel est vix su de acquise, le cas des articles 1641 et 1643, l'acheteur a le choix de rendre la chose et de se faire

restituer le prix, ou de garder la chose et de se faire rendre une partie du prix.

**Article 1648 alinéa 1er: L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

11. GARANTIE DES PRESTATIONS

Les prestations effectuées par la Boutique sur le matériel du Client sont garanties pendant une durée de 90 jours à compter de la date de restitution du matériel au Client; Ainsi dans le cas où une panne identique interviendrait sur le matériel réparé, la Boutique s'engage à intervenir sans frais pour le Client sur ledit

12. PLAFOND DE REPARATION
Le Client convient que, quels que soient les fondements de sa réclamation, et la procédure suivie pour la mettre en œuvre, la responsabilité éventuelle de la Boutique à raison de l'inexécution ou la mauvaise exécution des obligations prévues au présent contrat, sera limitée à un montant n'excédant pas la somme totale effectivement payée par le Client, pour les produits, services ou prestations fournis par la Boutique, au

13. CONFIDENTIALITE

Lors des interventions, le Client donne accès à l'ensemble des données stockées sur le matériel confié à la Boutique. Ces données seront considérées comme confidentielles, sous réserve du respect des dispositions légales en vigueur. Ces données peuvent être transmises aux membres de son personnel chargés de participer à l'exécution des prestations. L'obligation de confidentialité n'est pas applicable aux données ou informations licitement en possession de la Boutique avant de les recevoir du Client, ou qui étaient, à la date de signature de la présente convention ou ultérieurement, tombées dans le domaine public ou qui auraient été communiquées par un tiers de bonne foi sans que ce tiers ait exigé d'engagement de confidentialité à

14. INFORMATIQUE ET LIBERTES

La boutique recueille des informations vous concernant notamment lors de la création de votre Compte Client. Ces informations nous permettent d'effectuer notamment les opérations relatives à la gestion des clients, à la prospection, à l'élaboration de statistiques commerciales, à la gestion de vos droits, la gestion des impayés et du contentieux, à la gestion d'opérations promotionnelles, à la gestion des avis. Ces données peuvent être utilisées pour l'envoi d'informations et offres promotionnelles de la part de la boutique, dont vous pouvez vous désinscrire à tout moment en décochant l'option page Mon Compte / Gérer mes abonnements Newsletter. La base légale de ces traitements de données est l'exécution des présentes CGV. Les opérations de prospection relatives à des biens et produits analogues se fondent sur l'intérêt légitime de notre boutique. Les autres opérations de prospection se fondent sur votre consentement. Les destinataires de vos données sont les services de notre boutique, nos sous-traitants et les autorités et auxiliaires de justices légalement habilitées à e n recevoir communication. Vos données seront uniquement conservées le temps nécessaire à la réalisation des finalités précitées, et conformément aux règles de conservation légale applicables en matière commerciale. Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 (modifiée) et du Règlement Général sur la Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données personnelles. Vous pouvez également demander la limitation du traitement de données vous concemant. Pour en savoir plus ou exercer vos droits, écrivez à dopo@imp.fr. Votre demande devra préciser vos nom(s), prénom(s), numéro de client et comporter une copie de votre et du contentieux, à la gestion d'opérations promotionnelles, à la gestion des avis. Ces données peuvent être ud d'alterient de utilitées vous contentait. Pour et savoir plus du d'artier vos d'intés, écrivez à dipugnifi.

Votre demande devra préciser vos nom(s), prénom(s), numéro de client et comporter une copie de votre pièce d'identité. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant et disposer du droit de retirer votre consentement à tout moment lorsque les traitements de données personnelles mis en œuvre se fondent sur celui-ci. Le client est informé de la possibilité qu'il a de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel. Enfin, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès des autorités de contrôle compétentes en matière de protection de données personnelles.

15. DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES (DEEE)

13. DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET LECTRONIQUES (DEEE)
La Boutique reprend gratuitement, ou fait reprendre gratuitement pour son compte, les équipements électriques et électroniques usagés dont le consommateur se défait, dans la limite de la quantité et du type d'équipement vendu. Nous vous informons de - l'obligation de ne pas jeter les DEEE avec les déchets ménagers, - qu'il existe des systèmes de collecte mis à votre disposition - des effets potentiels des substances dangereuses présentes dans les EEE sur l'environnement et la santé humaine. Vous êtes informés des coûts unitaires supportés pour l'élimination des DEEE historiques grâce à l'éco-contribution.

16. MÉDIATION

TO. MEDIATION

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant le règlement amiable des litiges, Notre Société adhère au Service de Médiation de la société SAS CNPM Médiation Consommation, Après démarche préalable écrite des consommateurs vis-à-vis de Notre Société, le Service du Médiateur peut être saisi pour tout litige de consommation dont le règlement n'aurait pas abouti. Pour connaître les modalités de saisine du Médiateur : https://cnpm-mediation-consommation.eu ou par voie postale en écrivant à CNPM — MEDIATION - CONSOMMATION, 27 avenue de la Libération, 42400 SAINT-CHAMOND,

17. STIPULATIONS FINALES

La loi française est applicable sans pour autant écarter l'application des droits législatifs impératifs accordés aux consommateurs ou d'une loi impérative plus protectrice par le juge étranger saisi par un consommateur du pays correspondant. Les présentes Conditions Générales sont rédigées en langue française. Le fait pour la Boutique de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.